

8 décembre 2020

RESTITUTION GROUPE DE TRAVAIL

Commande publique et économie circulaire

resecó



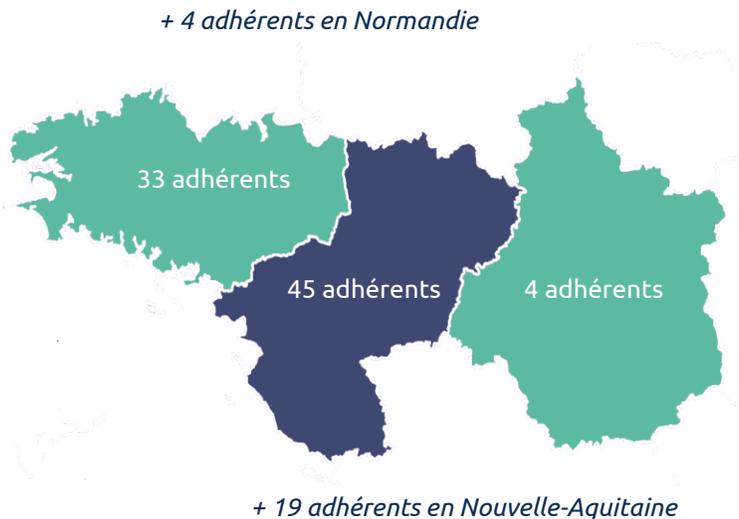
pour une commande
publique durable

Présentation de RESECO

Matthieu BELLAYER
Chargé de mission de la dynamique achat public
durable



pour une commande
publique **durable**



En savoir plus : <https://resecó.fr>

Un réseau d'acheteurs engagés

Créé en 2006, une centaine d'entités publiques soucieuses d'intégrer des dispositions environnementales, économiques et sociales au sein de leur commande publique.

Particularité

Le fonctionnement de RESECO repose sur un binôme élu-technicien.

Activités & rencontres

- Groupes de travail
- Journées de réflexion
- Webmatinales
- Formations/sensibilisations
- Lettre d'information offrant une veille aux adhérents...

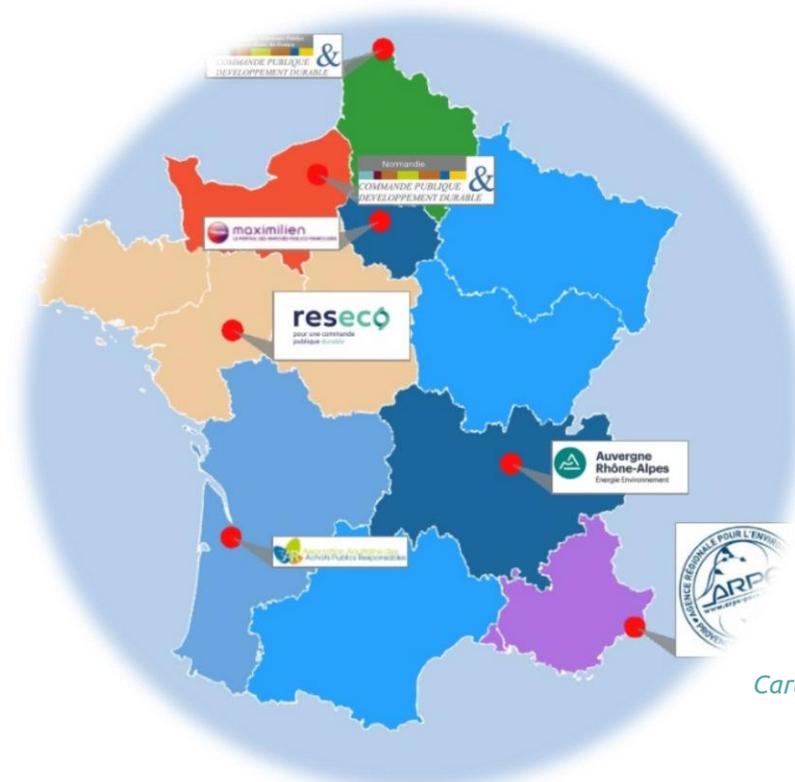


Des outils & ressources partagées

- Un centre de ressources
- Une adresse adherents@resecó.fr permettant aux adhérents d'échanger



Des acteurs engagés dans la promotion du développement durable



Carte des réseaux d'acheteurs en France

Des réseaux régionaux engagés dans :

- L'animation d'une communauté dynamique d'acheteurs publics investis sur les problématiques de transition écologique et solidaire ;
- La sensibilisation des décideurs et l'accompagnement des acheteurs dans la mise en œuvre d'achats publics durables ;
- La promotion des différentes initiatives territoriales.

Un Inter-réseau national pour :

- Faciliter les synergies entre les différentes initiatives territoriales ;
- Promouvoir l'émergence et le développement de réseaux régionaux ;
- Engager des actions collectives (site Internet, colloques, publications...)

Déroulé

Introduction

Décryptage Loi Anti-gaspillage et économie circulaire sous l'angle de la commande publique

La méthodologie d'une stratégie achat en faveur d'une économie circulaire : focus sur quelques étapes

Table ronde : En quoi la commande publique peut-elle répondre aux enjeux de l'économie circulaire ?

Présentation des travaux du groupe de travail « Commande publique et économie circulaire »

Ils l'ont fait ! : Illustration à travers quelques retours d'expériences

Introduction

Jean-Michel BUF, Conseil régional
Pays de la Loire

Hélène CRUYPENINCK, Ville
d'Angers

Décryptage Loi Anti-gaspillage et économie circulaire sous l'angle de la commande publique

Pauline THIBERGE, chargée de mission affaires juridiques et européennes, INEC





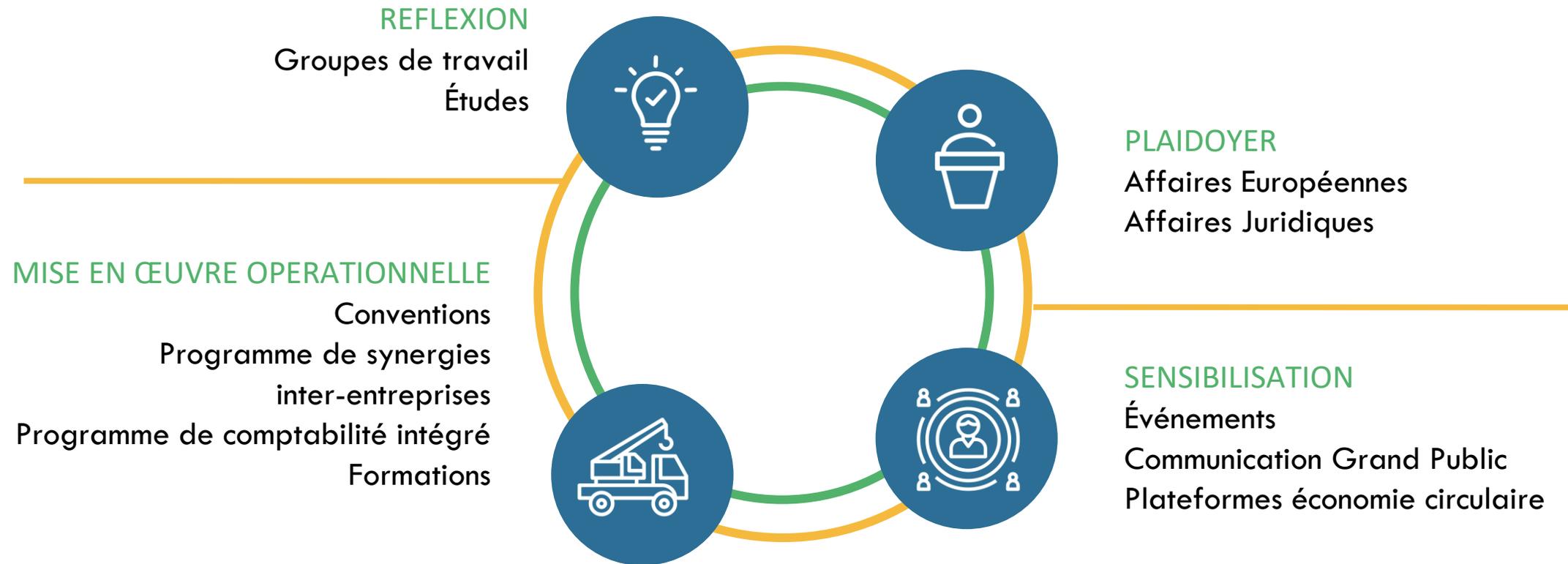
RESTITUTION DES TRAVAUX DU GT « ECONOMIE CIRCULAIRE ET COMMANDE PUBLIQUE »

**Présentation des évolutions de la loi AGEC en faveur
de la commande publique circulaire**

8 décembre 2020

L'Institut National de l'Économie Circulaire

Les actions de l'Institut s'articulent principalement autour de 4 axes : réflexion, plaidoyer, mise en œuvre et sensibilisation à l'économie circulaire.



Le terme « **commande publique circulaire** » désigne, pour une autorité publique, le fait de mettre ses achats publics au service de la transition vers l'économie circulaire.

**La commande
publique c'est
10 %
du PIB français**

- **Levier de la transition écologique**
- **Rôle incitatif des marchés publics qui doivent être mis au service des politiques publiques, notamment en matière d'économie circulaire**
- **Le plan d'action du paquet économie circulaire européen (2015)**
- **La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015**
- **Le plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAD) 2015 -2020**

Le développement de la commande publique circulaire repose sur un portage politique fort et sur une reconsidération du rôle de la fonction achats, notamment au sein des **collectivités territoriales**



- Promulguée le 10 février 2020
- 93 décrets d'application prévus
- Modification de 15 codes

- 1/ Sortir du plastique jetable
- 2/ Mieux informer les consommateurs
- 3/ Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
- 4/ Agir contre l'obsolescence programmée
- 5/ Mieux produire.

QUELQUES MESURES EMBLÉMATIQUES....

EN FINIR
AVEC LE
PLASTIQUE
JETABLE



CRÉER UN
INDICE DE
RÉPARABILITÉ



RENDRE
LE TRI PLUS
EFFICACE



VENDRE LES
MÉDICAMENTS
À L'UNITÉ



INTERDIRE
L'ÉLIMINATION
DES INVENDUS



CESSER
L'IMPRESSION
DES TICKETS
DE CAISSE



LES EVOLUTIONS DE LA LOI AGECE

LES NOUVELLES MESURES POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



ÉLARGIR LES COMPÉTENCES ÉCONOMIE CIRCULAIRE



FAVORISER LE DON



FAVORISER L'ÉDUCATION ET LA FORMATION



AGIR CONTRE LES DEPÔTS SAUVAGES



PARTICIPER À LA RÉFORME DE LA RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (REP)



PREVENIR ET AMÉLIORER LA GESTION DES DECHETS

LES EVOLUTIONS DE LA LOI AGECE

VERS LA COMMANDE PUBLIQUE CIRCULAIRE



PREVOIR DES CLAUSES EN FAVEUR DU REEMPLOI OU QUI INTEGRENT DES MATIÈRES PREMIÈRES RECYCLÉES



OBLIGATION D'ACQUISITION D'UN CERTAIN % DE BIENS ISSUS DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION OU DU RECYCLAGE



LES EVOLUTIONS DE LA LOI AGEC

VERS LA COMMANDE PUBLIQUE CIRCULAIRE



OBLIGATION D'ACQUISITION D'UN CERTAIN % DE BIENS ISSUS DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION OU DU RECYCLAGE

Biens acquis	Issu du réemploi ou réutilisation	% Issu du recyclage
Biens en bois	20%	/
Biens en acier	30%	/
Biens en textile	20%	20%
Sac d'emballage	30%	30%
Livres, brochures, papeteries, imprimés	20%	40%
Biens informatiques	20%	20%
Cartouches encre	20%	20%

LES EVOLUTIONS DE LA LOI AGECE

VERS LA COMMANDE PUBLIQUE CIRCULAIRE



OBLIGATION D'ACQUISITION D'UN CERTAIN % DE BIENS ISSUS DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION OU DU RECYCLAGE

Biens acquis	Issu du réemploi ou réutilisation	% Issu du recyclage
Fourniture de bureaux	25%	25%
Papier d'impression	/	80%
Machines, appareils, équipements électriques	20%	20%
Téléphones mobiles, fixes	40%	/
Véhicules à moteur	20%	20%
Vélos	20%	/

LES EVOLUTIONS DE LA LOI AGEC

VERS LA COMMANDE PUBLIQUE CIRCULAIRE



OBLIGATION D'ACQUISITION D'UN CERTAIN % DE BIENS ISSUS DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION OU DU RECYCLAGE

Biens acquis	Issu du réemploi ou réutilisation	% Issu du recyclage
Vaisselle, bouteilles, bocaux	30%	30%
Sièges, chaises, tables, armoires, bureaux, bibliothèques et assimilés	20%	20%
Mobilier urbain	20%	25%
Appareils ménagers	20%	20%
Bâtiments préfabriqués	30%	20%
Produits de soin et d'hygiène	/	30%

LES EVOLUTIONS DE LA LOI AGECC

VERS LA COMMANDE PUBLIQUE CIRCULAIRE



FAVORISER LE RÉEMPLOI DES CONSTRUCTIONS TEMPORAIRES



FAVORISER LES PNEUS RECHAPÉS



SECTEUR DU BÂTIMENT

La méthodologie d'une stratégie achat en faveur d'une économie circulaire : focus sur quelques étapes

Pauline THIBERGE, chargée de mission
affaires juridiques et européennes, INEC



PRESENTATION DU PROGRAMME ACHATS



Les porteurs du programme : la Métropole du Grand Paris, l'INEC, les Canaux et l'ObsAR



Des expertises diversifiées : IE-EFC, SEFIOR, Afnor, la DAE, GRAFIE, UNEA, Pole Eco-conception, Amat, SAS Minimum, Kinnarps...



Ce Programme-action bénéficie du soutien du Ministère de l'Environnement et des Infrastructures aux Pays-Bas, pionnier des Green Deals Achats Circulaires en Europe.

Nos objectifs



Fédérer des acheteurs publics et privés autour de l'économie circulaire et l'ESS



Accompagner des acheteurs publics et privés pour intégrer l'économie circulaire et l'ESS dans leurs achats



Créer et partager des connaissances en valorisant les démarches exemplaires



Sensibiliser et convaincre des avantages économiques, sociaux et environnementaux de l'intégration de l'économie circulaire dans les achats.



Avoir des impacts réels sur l'utilisation des ressources, la création d'emplois et le développement d'une offre de biens et services circulaires sur le marché

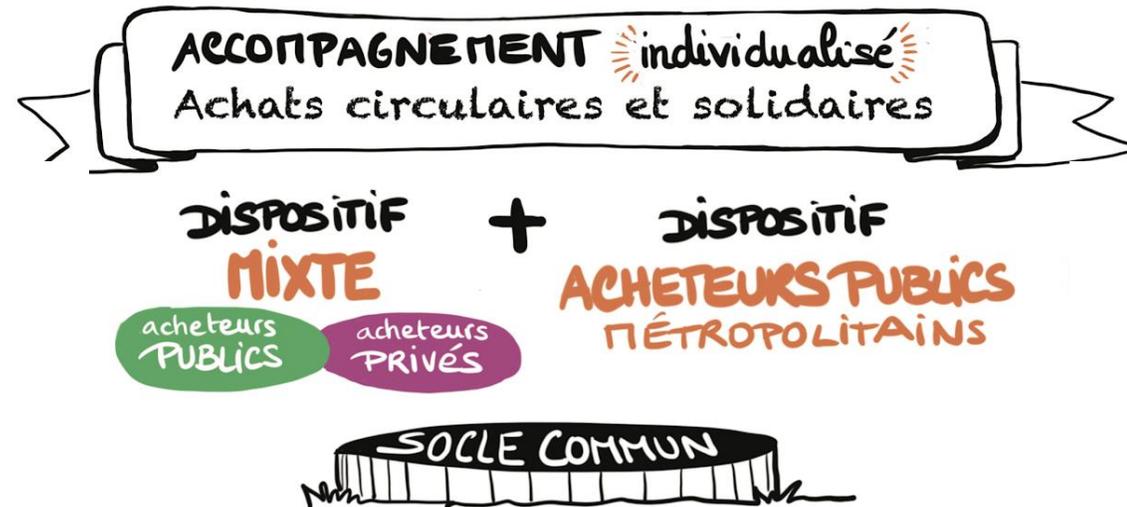
EVOLUTION DU PROGRAMME ACHATS 2020/2021

ÉDITION 1

L'édition 1 du Programme achats 2019/2020 :

- Quatre réunions plénières sur des thématiques de l'économie circulaire (économie de fonctionnalité, réemploi et réparation, éco-conception, intégration de matières premières recyclées et gestion de la fin de vie)
- Des interventions d'experts pour aider le passage à l'échelle
- Des échanges entre acheteurs et porteurs de solutions

ÉDITION 2



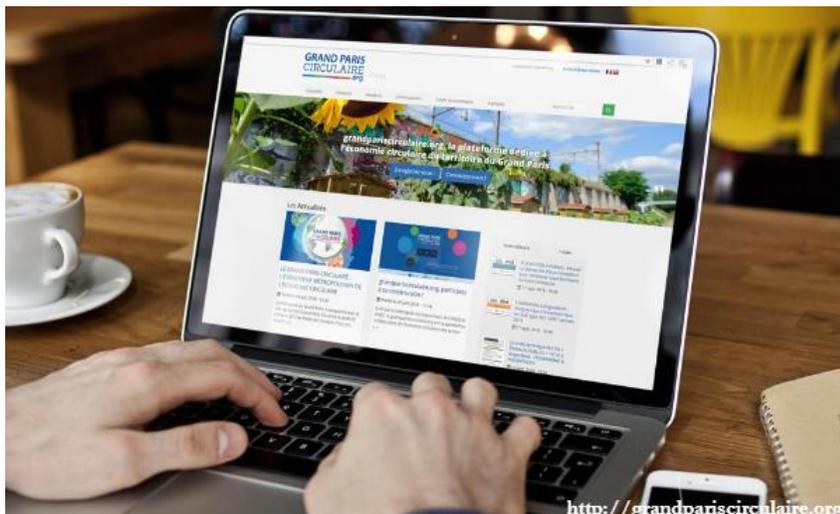
NOS OUTILS

Guide, espace dédié, vidéos de valorisation, moocs....



ÉTAPES POUR INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS SES ACHATS

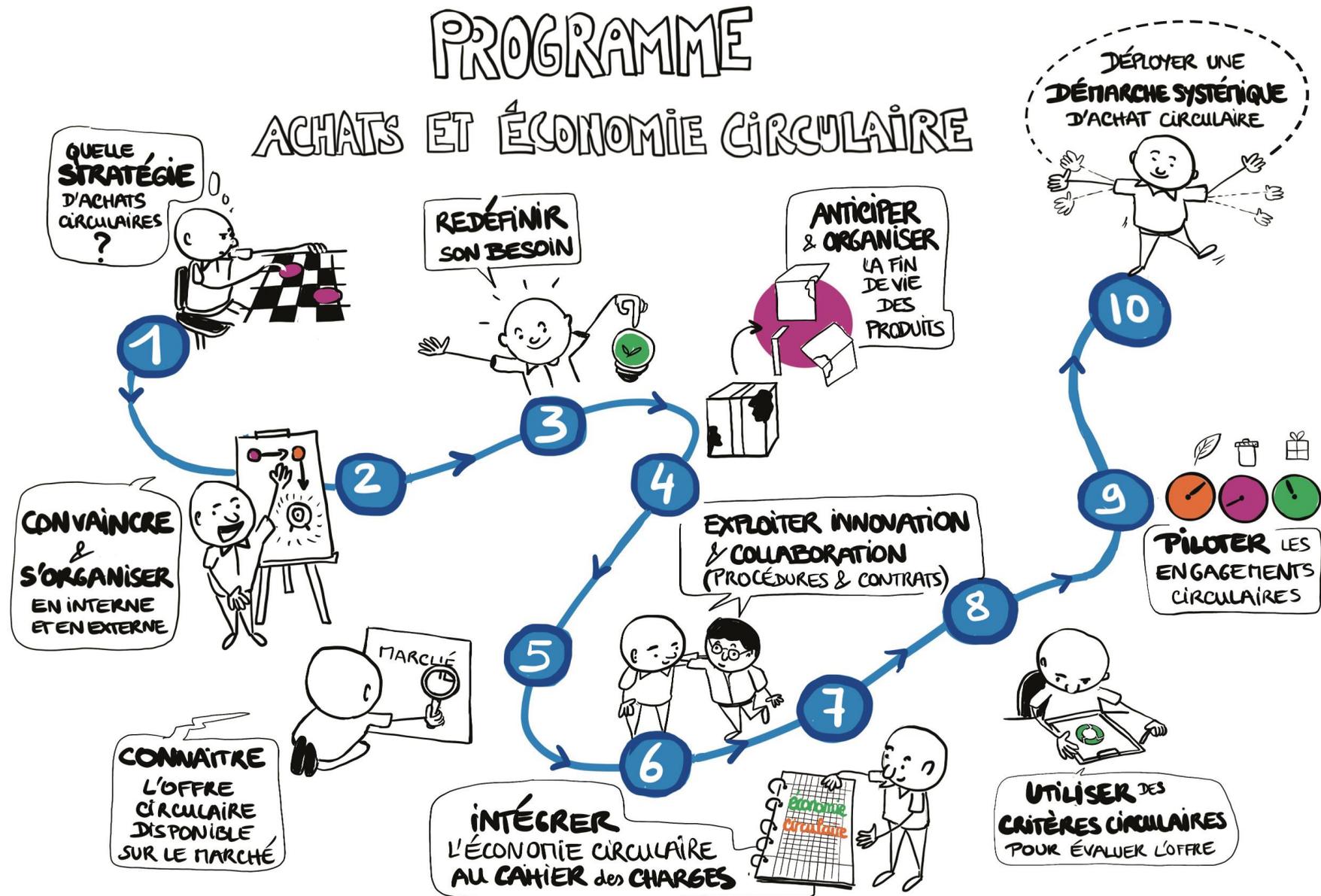
GUIDE OPÉRATIONNEL PAR



TEMOIGNAGES



COMMENT INTEGRER L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS SES ACHATS ?



Développer sa stratégie d'achats circulaires

1

L'ÉLABORATION D'UNE CHARTE INTERNE DE CIRCULARITÉ

L'intégration de l'économie circulaire dans la stratégie d'achat de l'acheteur peut se traduire par l'élaboration d'une charte permettant de **fixer des objectifs à atteindre et d'établir un cadre général de circularité** sur lequel les fournisseurs peuvent s'appuyer pour développer leurs offres intégrant des aspects de l'économie circulaire. Cette charte peut inclure :

- Les problématiques soulevées par une analyse d'économie circulaire ;
- Les objectifs en termes d'achats circulaires ;
- Les engagements pris par les différentes parties prenantes ;
- La procédure de suivi de la mise en œuvre de ces engagements.

2

LA DÉFINITION DE PRIORITÉS POUR UNE APPROCHE PROGRESSIVE

Convaincre et s'organiser en interne et en externe

① DÉCLOISONNER LA COMMUNICATION ENTRE LES DIFFÉRENTS SERVICES EN INTERNE



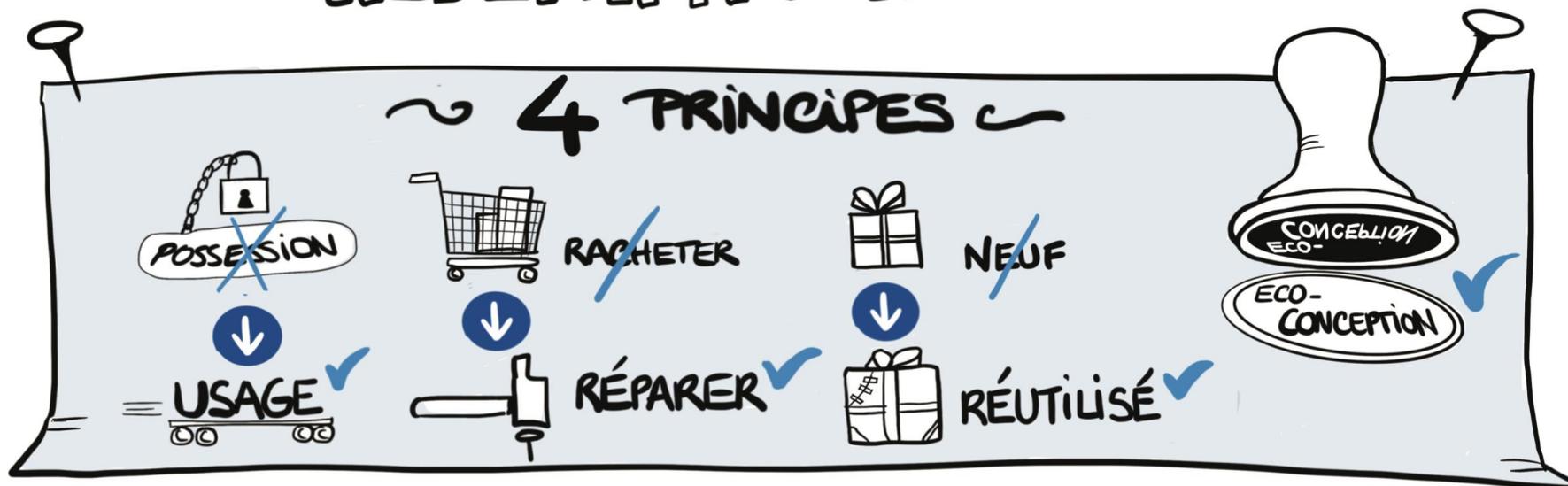
RETOUR D'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANTS DU PROGRAMME ACHATS

Dans le cadre du projet de déconstruction et reconstruction du gymnase de la communauté d'agglomération de Lannion, la région Bretagne a mis en œuvre son projet d'achat circulaire. Pour cela, elle a décloisonné différents services techniques afin de créer un service transversal d'économie circulaire. Ce service rassemble toutes les parties prenantes à même de pouvoir mettre en œuvre un projet d'achat économie circulaire à l'échelle de la région.

② DÉCLOISONNER LA COMMUNICATION ENTRE LES DIRECTIONS DES ACHATS DE DIFFÉRENTES STRUCTURES

Redéfinir son besoin grâce aux principes de l'économie circulaire

REDÉFINIR SON BESOIN



① PASSER DE LA POSSESSION À L'USAGE GRÂCE À L'ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ : PAYER NON PLUS POUR LE BIEN EN LUI-MÊME, MAIS POUR SON UTILISATION, POUR L'USAGE QUI EN EST FAIT

② RÉPARER PLUTÔT QUE RACHETER EN PRIVILÉGIANT LES PRODUITS PLUS FACILEMENT DÉMONTABLES ET RÉPARABLES

③ PRÉFÉRER UN PRODUIT ISSU DU RÉEMPLOI À UN PRODUIT NEUF

④ PRIVILÉGIER L'ÉCO-CONCEPTION QUI PERMET DE RÉDUIRE LES IMPACTS NÉGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT DES PRODUITS, SERVICES OU BÂTIMENTS SUR L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE, TOUT EN CONSERVANT SES QUALITÉS D'USAGE

Anticiper et organiser la fin de vie des produits

- ① ANTICIPER LA FIN DE VIE DES PRODUITS ACHETÉS
- ② PRENDRE EN COMPTE L'AUGMENTATION DES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS POUR PRIVILÉGIER DES PRODUITS RÉUTILISABLES ET VALORISABLES
- ③ ÉVITER ET GÉRER AU MIEUX LES DÉCHETS

Connaître l'offre circulaire disponible sur le marché

1

LE BENCHMARK

Le benchmark consiste à consulter d'autres acheteurs ayant des besoins similaires afin de :

- **Comprendre** mieux ses besoins grâce à un retour d'expérience ;
- **Se renseigner** sur les bonnes pratiques pour le marché envisagé ;
- **Être conscient** des risques et des avantages.

2

LE SOURCING

Le sourcing permet de consulter les différents acteurs du marché envisagés avant d'effectuer les mesures de publicité et de mise en concurrence¹⁹. Une fois les objectifs déterminés, un échange avec les fournisseurs permet de :

- **Identifier** les nouveaux acteurs ;
- **Connaître** les orientations du cahier des charges ;
- **Préparer** les entreprises à répondre à la mise en concurrence ;
- **Adapter** les attentes aux capacités des fournisseurs potentiels ;
- **Réduire** les facteurs de risques identifiables.

ETAPE 6

Exploiter l'innovation et la collaboration dans les procédures et les formes contractuelles

- ① DES OPPORTUNITÉS À EXPLOITER DANS LES PROCÉDURES CONTRACTUELLES POUR LES ACTEURS PUBLICS
- ② LES CONTRATS GLOBAUX CIRCULAIRES ET INNOVANTS
- ③ LES AUTRES FORMES CONTRACTUELLES INNOVANTES
- ④ LES FORMES CONTRACTUELLES SPÉCIFIQUES À L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ

Intégrer l'économie circulaire dans le cahier des charges

1

L'INSCRIPTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DÈS LE TITRE ET LA DESCRIPTION DES OBJECTIFS GLOBAUX



RETOUR D'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANTS DU PROGRAMME ACHATS

Le participant OPAC 36 a choisi de déployer un projet d'achat autour de la construction d'un lieu emblématique autour de l'économie circulaire dans la commune d'Issoudun. En ce sens, l'objet du marché faisait référence à la construction d'un établissement social et solidaire en faveur de l'économie circulaire.

2

L'INSCRIPTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE CONTENU DU CAHIER DES CHARGES : L'OBJET ET LES CLAUSES CIRCULAIRES

Utiliser des critères circulaires et évaluer l'offre

1

LE CADRE DE SÉLECTION DES CANDIDATS : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES, CRITÈRES ET PONDÉRATION

ILLUSTRATION : MARCHÉ PASSÉ PAR LA MAISON DES CANAUX

LES CANAUX

Le marché de Conception-Réalisation pour des travaux de réhabilitation de la Maison des Canaux (Paris 19ème) a proposé des critères et une pondération en cohérence avec la volonté d'inscrire ce marché dans une démarche d'économie circulaire. Le critère 1, relatif à la compétence en matière d'insertion, d'économie circulaire et d'écoconception est pondéré à 60%. Le critère 2, relatif aux capacités techniques de l'équipe est pondéré à 20% et enfin, le sous critère est relatif à la capacité de l'équipe à respecter les principes de l'économie circulaire.

2

LE CADRE D'ATTRIBUTION : ÉVALUER L'OFFRE CIRCULAIRE

Assurer le pilotage des engagements circulaires

1

LES RÉFLEXES À DÉVELOPPER PAR L'ACHETEUR

FOCUS SUR LES RÉFLEXES À DÉVELOPPER PAR L'ACHETEUR :



Favoriser la collaboration et la montée en compétence de l'équipe de suivi du projet circulaire ; rester impliqué dans l'exécution du contrat ; être flexible et à l'écoute du prestataire ; remobiliser et impliquer de nouvelles parties prenantes.

2

LES OUTILS D'AIDE AU SUIVI DES ENGAGEMENTS CIRCULAIRES À INTÉGRER DÈS LE CAHIER DES CHARGES

Déployer une démarche systémique d'achat circulaire

1

AJUSTER LES OUTILS

FOCUS SUR LES OUTILS PERMETTANT D'AMÉLIORER SA POLITIQUE D'ACHATS CIRCULAIRES²⁷ :



- **Réajuster les indicateurs** : sur la base d'un projet d'achat circulaire et par le biais d'un tableau de bord de suivi, il convient de réajuster les indicateurs pour mesurer la réalisation des objectifs, les progrès envisageables, les facteurs limitants, etc.
- **Élaborer un tableau de bord des achats circulaires** : qui permet de suivre l'évolution globale de sa politique d'achat circulaire.

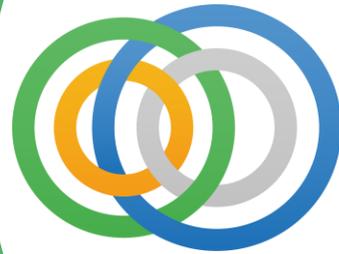
2

DÉPLOYER UNE MÉTHODOLOGIE

Approfondir la démarche dans un segment d'achat

Se tourner vers de nouveaux segments d'achats

Modifier ses propres fonctions de production



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Pauline Thiberge

Tél : 06 26 48 56 89

Mail : p.thiberge@institut-economie-circulaire.fr



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Table ronde : En quoi la commande publique peut-elle répondre aux enjeux de l'économie circulaire ?

Hélène CRUYPENINCK, élue Ville d'Angers

Mahel COPPEY, élue
Ville de Nantes / Nantes métropole

Nicolas RAISKY,
Responsable du service Commande publique et stratégie
d'achat, Conseil régional Pays de la Loire